

Gland, le 28 avril 2017

**Extrait de procès-verbal
de la séance du Conseil communal
du jeudi 27 avril 2017**

Présidence : M. Christian Gander

LE CONSEIL COMMUNAL

- vu le préavis municipal n° 19 relatif à l'assainissement du bruit routier – "mesure d'allègement";
- ouï le rapport de la Commission chargée d'étudier cet objet;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour;

décide

- I. d'approuver les réponses aux oppositions décrites dans le présent préavis.

"Conformément aux articles 110 et ss. LEDP :

La demande de référendum doit être annoncée par écrit à la Municipalité dans un délai de 10 jours, dès l'affichage des décisions du Conseil communal".

Pour le Bureau du Conseil communal :

Le président :

La secrétaire :

Christian GANDER

Karine TEIXEIRA FERREIRA